



# Solidarité

## Inondations du Sud de la France

Les violentes intempéries frappent à nouveau les départements du Sud de la France. Elles ont causé des dégâts matériels considérables dans les localités touchées.

Les Unions départementales concernées avec *L'Avenir Social* lancent une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe.

Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : leurs maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, des pertes de biens matériels, par le chômage partiel.

Un dispositif visant à recueillir le maximum d'informations, avec notamment des relais locaux, est mis en place ainsi qu'une chaîne des bonnes volontés.

Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

**"L'Avenir social - Solidarité Sud de la France"**

263, rue de Paris - case 419

93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur  
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

Montreuil, le 7 octobre 2014